



## **Raquette Club Porto-Vecchio**

Complexe Sportif du Prunellu  
Chemin de Quenza  
20137 PORTO-VECCHIO

Tel : +33(0)4.95.25.90.12

[raquetteclub@orange.fr](mailto:raquetteclub@orange.fr)

[www.tennis-portovecchio.fr](http://www.tennis-portovecchio.fr)

---

# Compte rendu de l'Assemblée Générale Du 10 Novembre 2017

---

## **Remerciements à :**

- la municipalité de Porto-Vecchio
- la Communauté Territoriale de Corse
- nos partenaires Sponsors indispensables
- toute l'équipe dirigeante
- nos bénévoles qui s'investissent dans le club (initiateurs à l'école de tennis, permanents de tournois, ...)
- toute l'équipe pédagogique

## **Ordre du jour :**

1. Rapport Moral
2. Rapport Sportif
3. Rapport Financier
4. Election
5. Questions diverses



## 1 – Rapport Moral :

- Séparation à l'amiable actée avec notre ancienne clubiste.
- Embauche d'un nouveau clubiste, membre du club, qui sera également chargé de remplir le rôle d'AMT (Aide au Moniteur de Tennis).
- Départ de notre moniteur Marc Antoine Sola qui souhaite retourner sur Ajaccio pour des raisons familiales.
- Arrivée de Thibault Coudert (3/6) pour le remplacer, jusqu'à présent moniteur dans le club d'Allauch, qui souhaite dès cette année développer le « Baby Tennis » dès l'âge de trois ans.
- Les escaliers extérieurs qui permettent d'accéder aux courts 5 et 6 ont été réalisés par la municipalité, une demande de végétalisation a été faite.
- Les entrainements des équipes Interclubs Dames et Messieurs sont reconduits avec Thibault avec la création d'un pôle compétition Jeunes afin que nos meilleurs jeunes puissent être mis dans les meilleures conditions.
- En terme d'effectif, le nombre d'adultes est en augmentation constante, Les adhésions jeunes sont stables mais nous espérons un nouvel élan avec Thibault et la création de l'espace Baby tennis.
- Les cotisations resteront stables et volontairement basses afin de rendre la pratique de notre sport accessible à toutes et tous.
- Nous espérons poursuivre notre collaboration avec la mairie de Porto-Vecchio, propriétaire des installations. Le RCPV souhaite au plus vite qu'une convention d'occupation des terrains soit signée. La couverture de 2 terrains reste d'actualité ainsi que l'aménagement des extérieurs (éclairage, végétalisation, accès aux terrains du bas).
- Les trois tournois organisés en Décembre, Juin et Août ont été un succès et nous avons cette année organisé pour la première fois TMC (Tournoi Multi Chances), un format plus court qui permet de jouer plusieurs rencontres sur deux jours même en cas de défaite.
- L'année sportive 2018 ne comportera que 11 mois (du 01.10.2017 au 31.08.2018).

## 2 – Rapport Sportif :

Des résultats en nette progression, que ce soit en Interclubs ou en individuels :

- 11 équipes engagées en Interclubs (3 jeunes, 6 seniors, et 4 seniors +), avec :
  - Montée en Nationale 4 de notre équipe 1 Messieurs suite à leur première place en Pré Nationale.
  - Un Champion de Corse 2017 :
    - Les 65+ hommes, malheureusement éliminés dès le 1<sup>er</sup> tour des Championnats de France.
- 14 joueurs nous ont représentés lors des Championnats de Corse Individuels :
  - Trois terminent champions(nes) de Corse (Patricia, Philippe et Yvon)
  - Un finaliste (Mickael)

Des résultats qui confirment la bonne santé sportive de notre club, avec la mise en place des entrainements collectifs pour les membres de nos équipes Interclubs durant toute l'année.



### 3 – Rapport Financier :

1. L'assemblée donne quitus au Trésorier et au Bureau pour l'exercice 2016/17 et approuve le budget proposé pour l'exercice 2017/18 (voix contre : zéro, abstention : zéro).  
Le budget 01/10/2016 - 30/09/2017 prévoyait une trésorerie égale à celle du 30/09/2016 de 22182 euros. La trésorerie du Club au 30/09/2017 est de 20153 euros.

- La perte (n-1) de 2029 euros est due :
  - au poste « salaire accueil » supérieur au budget de 1345 euros, avec la rupture conventionnelle de la salariée "en longue maladie » depuis décembre 2016.
  - à des achats non récurrents de lots pour les tournois futurs, d'un frigo.....pour un cout supérieur de 1092 euros par rapport au budget.
  - à des recettes `invités et locations touristes » en forte baisse (4917 euros en 2015/16 réduits à 3557 euros en 2016/17, avec un budget de 4500 euros). Cette prestation d'accueil, suivi et surveillance principalement en juillet-aout nécessite l'emploi à plein temps d'un salarié à la charge du Club, pour un coût proche des encaissements 2016/17.
- Le budget 2017/18 présente une perte nette de 4000 euros, avec une baisse de trésorerie de 2000 euros après remboursement par la Commune de 2000 euros, comme convenu initialement, de bancs installés et réglés par le Club le 12/09/2016.
  - La subvention CTC baisse de 2500 à 1500 euros.
  - Les recettes nettes « sponsors » augmentent de 1500 euros, par la non reconduction du coût de confection des panneaux réalisés au cours du précédent exercice.
  - Il n'est plus possible de recourir à un emploi « aidé » (coût net de 9000 euros pour un plein temps, au lieu de 21000 euros pour un emploi non aidé, au smic). Nos recettes limitent à 14500/ an, sur les 3 années à venir, notre capacité de financement du poste « accueil-clubiste », sauf à augmenter fortement les cotisations des adhérents.....

Un CDI est conclu base 24 h/semaine, avec modulation annuelle du temps de travail (plein temps en juillet-aout et 17-20h/semaine de septembre à juin). Le coût total de 14500 euros est repris dans le budget pour 12500 euros en « accueil » et 2000 euros en « école de tennis ».

En conséquence les adhérents(es) sont invités(ées) à s'investir de manière responsable dans le Club pour en faciliter la gestion. Toutes informations utiles sont connues via le site internet ou par affichage dans le Club.
  - Augmentation du poste « Déplacement Equipes »:

La montée de l'équipe 1 Hommes en Nationale 4 engendre 3 déplacements de 7 joueurs sur le continent, en mai-juin 2018, pour un budget brut estimé à plus de 10000 euros (avion, location de voitures, hôtel, repas...) suivant les lieux des rencontres et les possibilités de voyage offertes par avion avec la Corse.

Le budget présenté (+ 1000 euros / n-1) ne permet pas les déplacements précités. Une demande d'aide ponctuelle est transmise à la Mairie. Les décisions relatives aux déplacements seront prises en janvier, en fonction de la réponse apportée.

2. La FFT a avancé l'échéance de validité des licences en cours au 31/08/2018 au lieu du 30/09/2018. L'essentiel de nos recettes correspond aux adhésions de nos adhérents(es). Nous devons au plus tôt faire correspondre l'échéance comptable des comptes de l'association avec celle des licences des adhérents(es).



L'exercice comptable en cours 01/10/2017 - 30/09/2018 est maintenu sur 12 mois.  
L'exercice comptable suivant et le budget présenté lors de la prochaine AG seront sur 11 mois (01/10/2018 au 31/08/2019).  
Les exercices comptables suivants, sur 12 mois, reprendront les périodes 01/09 au 31/08....

3. L'assemblée prend acte des dons effectués par les Dirigeants bénévoles correspondant aux indemnités kilométriques:
- Philippe PETIT : 1386 euros (4503 kms)
  - Paule ZAMPONI : 444 euros (1440 kms)
  - Maxime PETIT : 506 euros (1641 kms)
  - Jean PARISI :

#### **4 – Questions et interventions diverses :**

Intervention de Mr Jean-Michel Sauli, adjoint aux sports de la commune de Porto-Vecchio et adhérent de notre association, qui nous fait part :

- De sa satisfaction quant au travail efficace réalisé par les bénévoles du club, avec une complète transparence et des comptes maîtrisés.
- De sa satisfaction encore une fois pour les résultats obtenus, que ce soit à titre individuel ou collectif.
- Une demande de subvention exceptionnelle sera faite afin de pouvoir confirmer notre participation à la Nationale 4 masculine sans mettre en danger l'association sur le plan financier.
- Concernant la mise en place d'une convention, un rendez-vous est prévu entre les membres de notre association et M Sauli le Lundi 20 Novembre à 18h00.
- M Sauli nous confirme qu'il sera possible aux adhérents qui le souhaitent de se doucher dans un des vestiaires du gymnase durant les heures de fermeture du club house.

Clôture de l'assemblée à 19h00

Pour le Comité Directeur,

Le Président Jean PARISI

